# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUIL-EN-TOURAINE

Nombre de conseillers en exercice: 13

Nombre de présents : 10 Nombre d'exprimés : 11

Séance du jeudi 20 octobre 2011

Date de la convocation :

14 octobre 2011

-----

L'an deux mil onze le vingt octobre à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc PADIOLLEAU, Maire.

Présents: Messieurs PADIOLLEAU, GOHIER, GALIMANT, DÉROGIS, Mesdames ULIVI, MORLEC,

ROQUIN, FRANCESCAT, GENTILHOMME, DENIS <u>Pouvoirs</u>: M. ADUMEAU à M. PADIOLLEAU <u>Absents</u>: Messieurs MORLEC et RONCIER

Mme FRANCESCAT a été élue secrétaire de séance.

# Ordre du jour :

achat d'un ordinateur pour la conception des brèves de Montreuil-en-Touraine

- · vote des subventions aux associations
- baisse des cotisations au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)
- devis géoplus pour le bornage bâche incendie la Fontenelle
- transfert des biens de l'Association Foncière
- indemnité de conseil du comptable du Trésor
- Questions Diverses
  - organisation d'une commission pour la mise en place de la Taxe d'Aménagement (réforme de la fiscalité de l'urbanisme)
  - les dépenses d'investissement de l'école se font en fonction de besoins et ne correspondent pas à une somme fixe

\_\_\_\_\_

Le Conseil adopte le compte-rendu de la dernière réunion.

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une délibération afin d'accepter le principe de répartition de la facture d'eau reçue par la commune de Pocé-sur-Cisse liée à l'exercice 2010 du Syndicat pour la création et le fonctionnement d'une aire de stationnement des Gens du Voyage.

# 1) achat d'un ordinateur pour la conception des Brèves de Montreuil-en-Touraine

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de procéder à l'achat d'un ordinateur portable ainsi que d'un logiciel qui aiderait à la préparation des Brèves de Montreuil-en-Touraine. Cet investissement (qui porte sur un ordinateur d'occasion) s'élèverait à environ 600€, somme déjà prévue budgétairement.

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité cette proposition et autorisent le Maire à signer tous les actes s'y rapportant.

# 2) vote des subventions aux associations

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil à se prononcer sur les subventions qui vont être

versées aux différentes associations.

Après en avoir débattu, les membres du Conseil acceptent d'affecter les subventions aux associations comme il suit :

– Gym et loisirs : 400€

La Loire : 400€

- Association St Martin: 200€

Football Club de Montreuil : 1 000€

Bien vivre à Montreuil et Alentours : 100€

École de musique d'Amboise : 200€

Prévention Routière : 100€

- Bibliothèque Centre Documentaire : 200€

APE: 200€CCAS: 2000€

#### 3) baisse des cotisations au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil du courrier adressé par le Président du CNFPT dans le cadre de la baisse du taux de cotisation (de 1% à 0,9%) et par lequel il lance un appel pour la défense du droit à la formation professionnelles dans la Fonction Publique Territoriale.

Après lecture et discussions, l'ensemble des membres du Conseil acceptent de rédiger le vœu suivant :

Vœu demandant au gouvernement de renoncer à l'amputation de 10% de la cotisation pour la formation des agents territoriaux

L'assemblée délibérante de Montreuil-en-Touraine, réunie le 20 octobre 2011, demande que soit rétabli le taux plafond de 1% de la cotisation versée au Centre national de la fonction publique territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.

Ce vœu sera transmis à Monsieur le Préfet d'Indre et Loire et une copie au Président du CNFPT.

#### 4) Achat d'une parcelle pour l'implantation d'une future bâche incendie au lieu dit la Fontenelle

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que M. VOSGUERITCHIAN accepte de céder une partie d'une de ses parcelles située à la Fontenelle à la commune afin que celle-ci puisse y implanter une bâche incendie, indispensable à l'installation de futures habitations (pour des raisons évidentes de sécurité).

Il sera procédé à la rédaction d'un acte en la forme administrative (qui sera signé par Mme Christine ULIVI, 1ère adjointe). Avant cela, une division de la parcelle ZK198 puis un bornage de la nouvelle parcelle seront effectués par le cabinet GEOPLUS.

Le montant global de cette acquisition est estimé à 1 200€.

Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil afin de procéder à cette transaction.

A l'unanimité, les membres du Conseil acceptent cette proposition et autorisent Mme Christine ULIVI, 1er adjointe à signer l'acte en la forme administrative et autorisent le Maire à signer tous les autres actes s'y rapportant.

# 5) <u>transfert des biens de l'association foncière de Montreuil-en-Touraine au profit de la commune</u>

Dans l'attente de renseignements plus précis de la part de la Préfecture, Monsieur le Maire propose que cette question soit reportée au prochain Conseil. (question pour le budget 2012, les hypothèques, l'état parcellaire...)

# 6) indemnité de conseil du comptable du Trésor

La Trésorerie propose un décompte de l'indemnité sur une gestion de 12 mois d'un total de 398,66€ brut (363,75€ net).

Avec 2 votes contre, 1 abstention et 8 votes pour, le Conseil accepte le versement de cette indemnité au comptable du Trésor.

# 7) répartition de la facture d'eau liée à l'exercice 2010 / syndicat des Gens du Voyage

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que la commune de Pocé-sur-Cisse, dans le cadre de la gestion du Syndicat pour la création et le fonctionnement d'une aire de stationnement des gens du voyage, a reçu une facture d'eau liée à l'exercice 2010 d'un montant de 9 463,28€.

Vu que la Commune de Pocé-sur-Cisse, après avis du Trésorier d'Amboise, propose de régler la totalité de la facture avant d'établir un titre de recettes pour chaque commune membre du syndicat au prorata de la population ;

Vu le montant de la facture pour la commune de Montreuil-en-Touraine s'élevant à 260,38€;

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal de Montreuil-en-Touraine accepte que la commune de Pocé-sur-Cisse procède au règlement global de la facture puis émette un titre de recettes d'un montant de 260,38€ à l'encontre de la commune. Il autorise le Maire à signer tous les actes s'y rattachant.

#### **Questions diverses:**

L'horloge de la mairie est en panne. Un devis a été demandé à l'Atelier Alain DELEPINE et s'élève à 2392€. Compte tenu de l'importance de ce devis, la réparation sera prévue sur le prochain budget (2012).

La séance est levée à 20h20

Le Maire, Jean-Luc PADIOLLEAU

Les Conseillers Municipaux